



2018 
12 MOIS " "
EXPERTS



2018

12 MOIS ” EXPERTS

Une mise en perspective scientifique de l'actualité de l'année 2018

Racisme décomplexé | Rapprochement des deux Corée

Mort de Stephen Hawking | La bulle du bitcoin explose

Les États-Unis ouvrent leur ambassade à Jérusalem

Italie : droite populiste au pouvoir | Méditerranée meurtrière pour les migrants

Effondrement d'un pont à Gênes | Dépénalisation de l'avortement en Belgique

Prix Nobel de médecine à deux immunologistes | G20 en Argentine

La COP 24 et les enjeux climatiques

Politique, social, économie, judiciaire, science ou santé, l'année 2018 a été riche en événements, tant en Belgique qu'en Europe ou dans le monde.

Nous en avons épinglé 12 « majeurs » et invité 12 chercheurs et chercheuses de l'Université libre de Bruxelles - ULB - à les décrypter.

Merci à eux d'avoir enclenché le bouton « pause » dans le rush du quotidien pour cette mise en perspective scientifique. Et bonne lecture à toutes et tous !

Une initiative du service Communication Recherche, Département des Relations extérieures, Université libre de Bruxelles.

 com.recherche@ulb.ac.be

 [@ULBRecherche](https://twitter.com/ULBRecherche)

Janvier 2018



Racisme décomplexé

Andrea Rea

Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité, GERME



Rappelez-vous : Mercredi 24 janvier

Bart De Wever, président de la N-VA, publie dans le quotidien flamand de gauche De Morgen, une carte blanche intitulée "La gauche doit choisir entre des frontières ouvertes et l'État providence". Ses propos violents suscitent de multiples réactions, à chaud.

Tout au long de 2018, le racisme continuera à s'exprimer: propos d'hommes politiques, insultes envers une animatrice de la RTBF, chants racistes lors d'un festival ou d'un match de football, menaces ou agressions en rue... En Belgique, en Italie, aux États-Unis et ailleurs...

Le 19 septembre, emmenés par Andrea Rea (ULB) et Marco Martiniello (ULg), une cinquantaine de chercheurs et professeurs, migrants ou issus de la 2e génération de migrants italiens, réagissent aux propos de Matteo Salvini dans une carte blanche.

Andrea Rea, le président de la N-VA Bart de Wever associe migration et mise en péril de notre système social. Ce lien est-il démontré ?

” Non, les déclarations de Bart de Wever vont même à contre-courant de ce que disent les études. La Banque nationale de Belgique a conclu dans un rapport de 2016 que les étrangers contribuent à la croissance économique, ils ne représentent absolument pas un coût pour l'économie belge. Notre centre de recherche, le GERME, a quant à lui montré que bien sûr, les réfugiés coûtent à l'État lorsqu'ils reçoivent le revenu d'intégration sociale au moment de l'acquisition de leur statut de séjour. En revanche, la Belgique n'a pas payé leur scolarité puisqu'ils se sont formés dans leur pays d'origine et dès qu'ils travaillent - et, pour certains se lancent dans une activité d'indépendant -, les réfugiés contribuent à la croissance économique du pays et à l'accroissement du budget public et de la sécurité sociale. Les étrangers ou réfugiés ne mettent donc pas en danger notre système social; ils contribuent même à en assurer son avenir.

La rhétorique de De Wever n'est pas vraiment neuve ni limitée à la Belgique...

” En effet, toute société construit une hiérarchisation sociale où certains groupes sont stigmatisés, racialisés. Ces groupes changent, parfois, avec le temps mais la rhétorique reste stable: dans les années '20, les Juifs étaient qualifiés de profiteurs; dans les années '60, ce seront les Italiens taxés de venir chez nous pour toucher la "moutouelle"; puis, ce seront les Marocains qui, dit-on, perçoivent trop d'allocations familiales; et aujourd'hui ce sont les Africains et les réfugiés qui sont accusés, à tort, de mettre en péril notre système social. Dans ce processus, le groupe racialisé n'est pas simplement qualifié de différent, il est surtout infériorisé, minorisé. Les membres sont des "sous-citoyens" à qui on nie la légitimité de leur demande d'égalité de droit, de parole, d'estime. En outre, les descendants de migrants stigmatisés dans le passé reprennent souvent cette rhétorique raciste pour bien se démarquer des nouvelles figures de bouc émissaire, suivant l'adage *le dernier ferme la porte*.

À propos de descendants de migrants, vous avez répondu dans une carte blanche au ministre italien de l'intérieur Matteo Salvini, parue dans Le Soir, le 19 septembre.

” Oui, avec une cinquantaine de collègues migrants ou issus de la 2e génération de migrants italiens, nous avons réagi aux propos de Matteo Salvini disant que son pays n'avait pas besoin de migrants africains mais bien que les Italiens fassent plus d'enfants. Il oublie qu'entre 1946 et 1955, l'Italie a exporté 1,5 millions de travailleurs italiens, en majorité des jeunes, vers la France, l'Allemagne, le Bénélux et la Suisse. Si l'Italie s'est développée économiquement dans les années 60, c'est également parce que l'Italie a exporté une grande partie de sa misère, comme il en est aujourd'hui pour des pays africains. Salvini a répondu à notre carte blanche sur son compte Facebook. Les posts se sont multipliés et très vite, j'ai reçu des insultes, des disqualifications, des intimidations... plutôt que des arguments. C'est difficile aujourd'hui de soutenir une controverse argumentée ou un débat citoyen face à une rhétorique raciste où l'histoire et les faits sont oubliés, voire niés.

De Wever, Salvini, Orban en Hongrie, Trump aux États-Unis... En 2018, les hommes politiques ont-ils libéré la parole raciste ?

” Dans les années '80, pendant une courte période, des responsables politiques locaux ont eu recours à un discours politique raciste. Aujourd'hui, ce discours politique raciste devient une partie de la communication gouvernementale dans certaines démocraties européennes. Lorsque des politiques relaient des propos racistes, ils les légitiment; ils changent la norme de ce qui est audible et dicible; ils libèrent en effet la parole raciste dans les assemblées, dans les cafés, dans la rue, au travail, etc. Ces discours fonctionnent comme un algorithme de la pensée où migrant égale profiteur ou délinquant. La réalité est bien sûr bien plus complexe. L'Union européenne voulait devenir une société de la connaissance, mais nous plongeons dans une société de l'ignorance, ingrédient indispensable des régimes autoritaires.

Comment immigration et racisme s'articulent-ils ?

” Le groupe racisé n'est pas nécessairement celui qui migre; les Aborigènes d'Australie ou les Indiens des États-Unis en sont de bons exemples. Nos sociétés sont hiérarchisées: à un moment donné, un groupe dominant contribue à stigmatiser une partie de la population et à lui nier des droits. Le groupe racisé est construit à partir de deux dimensions principales: la première est identitaire - renvoyant aux traits ethniques et culturels; la deuxième fait référence au statut d'infériorité dans la hiérarchie socio-économique. Ainsi, un Polonais employé à la Commission européenne sera qualifié d'expat' tandis qu'un Polonais qui travaille dans la construction, sera appelé migrant... Là aussi, ce n'est guère neuf: «les pauvres n'ont pas la même manière de vivre et de mourir», écrivait déjà Balzac, contribuant de la sorte à la racisation de la pauvreté.

”



Andrea Rea

Professeur de sociologie à l'ULB, Andrea Rea a créé et dirigé le GERME, Groupe de recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité. Il étudie les questions migratoires tant à Bruxelles qu'en Belgique ou dans des études comparées avec l'Université de Genève et l'Université de Montréal notamment.

Andrea Rea est également l'auteur de nombreux ouvrages sur l'immigration, le racisme et les migrations contemporaines. Il signe notamment un chapitre dans le livre "Antiracistes" paru en 2017, sous la coordination du sociologue Michel Wieviorka. Andrea Rea est par ailleurs doyen de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales.

Février 2018



Rapprochement des deux Corée

Thierry Kellner

Recherche et Etudes en Politique Internationale, REPI



Rappelez-vous : Vendredi 9 février

Les 23^{ème} Jeux Olympiques d'hiver s'ouvrent à Pyeongchang, en Corée du Sud. Lors de la cérémonie d'ouverture, les athlètes de Corée du Nord et de Corée du Sud défilent sous le drapeau de la Corée unifiée.

Le président sud-coréen, Moon Jae In, et le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, se rencontrent officiellement le 27 avril et s'engagent à ce qu'il n'y ait plus de guerre dans la péninsule coréenne.

Le 12 juin, Kim Jong Un et le président américain Donald Trump se rencontrent à Singapour. Leur entretien se conclut notamment sur la promesse de la dénucléarisation de la Corée du Nord, d'une part, et l'arrêt des manœuvres navales américaines dans la région, d'autre part.

Thierry Kellner, les délégations de Corée du Sud et Corée du Nord qui défilent ensemble lors des JO, c'est un symbole fort de réconciliation entre ces pays, opposés depuis 1953. Quelles sont les raisons de ce rapprochement ?

” C'est la suite logique des évènements des mois précédents: en 2017, la tension entre la Corée du Nord, sa voisine du Sud et les États-Unis a atteint un paroxysme. La Corée du Nord voulait en effet renforcer ses capacités balistiques et montrer sa puissance nucléaire aux yeux du monde, gage de survie du régime en place mais aussi de sécurité et de crédibilité tant en interne qu'à l'international. Une fois cet objectif atteint, désormais en position de force, les Nord-Coréens peuvent passer à la phase suivante: se concentrer sur le développement économique nécessaire du pays, sans doute sur le modèle chinois. Pour cela, Kim Jong Un joue l'apaisement, afin de créer l'occasion favorable et de se présenter en position de force à la table des inévitables négociations. Les JO représentaient dès lors une excellente occasion de concrétiser cette phase de détente. Depuis 1953, on a assisté à de nombreux cycles marqués par les tensions et la rhétorique belliqueuse, suivies d'une phase d'apaisement: c'est une stratégie bien rôdée et parfaitement utilisée par la Corée du Nord.

La rencontre avec le président sud-coréen Moon Jae In s'inscrit-elle dans cette stratégie ?

” Oui, mais il faut aussi préciser que le timing était également excellent: Moon Jae In a basé une partie de sa campagne présidentielle sur l'apaisement avec la Corée du Nord. Du côté américain, le troisième acteur principal de ce conflit, une opportunité s'est aussi offerte: Donald Trump avait en effet laissé entendre lorsqu'il était en campagne qu'il ne voyait pas de problème à rencontrer un dirigeant nord-coréen, ce qu'aucun Président américain n'avait jamais fait.

La rencontre entre Kim Jong Un et Donald Trump est en effet inédite, et les deux camps se sont dit satisfaits: que peut-on concrètement retirer de cette rencontre de Singapour ?

” Chacun y trouve son compte, notamment en terme d’image. Mais au-delà, pas grand-chose. L’accord sur la dénucléarisation n’inclut pas d’inventaire de l’arsenal nord-coréen, pas d’agenda de démantèlement, pas de modalités de contrôle... C’est le jour et la nuit par rapport à l’accord détaillé sur le nucléaire iranien, négocié par Obama et rejeté ensuite par Trump. C’est une victoire de l’image et de l’égo de Donald Trump mais sur le fond, rien n’est réglé! C’est plutôt Kim Jong Un qui ressort gagnant: une rencontre avec un président américain en tête à tête, c’est une reconnaissance de son statut et de son régime. De plus, Chine et Russie ont ensuite assoupli les sanctions économiques qu’elles avaient prises vis-à-vis de la Corée du Nord, ce qui affaiblit la pression américaine: encore un point positif pour Kim Jong Un et un bémol pour Donald Trump.

Tout est donc à faire en 2019 ?

” Oui, les négociations vont se poursuivre et Trump a évoqué une deuxième rencontre avec Kim Jong Un au début de l’année. Ce sera peut-être l’occasion d’aborder les points qui fâchent et de voir ce que la Corée du Nord est réellement prête à concéder. Personnellement, je pense qu’une dénucléarisation complète sera extrêmement difficile à obtenir car le programme nucléaire est la garantie de survie du régime. Il est cependant incompatible avec le développement économique recherché par Kim Jong Un, qui demandera certainement un relâchement des sanctions américaines. C’est un peu la quadrature du cercle... Il faudra donc voir ce qui est acceptable pour le régime et pour la communauté internationale et si un compromis est possible et à quel prix. Par ailleurs, la question des droits de l’homme devra également être abordée à un moment ou à un autre, alors qu’elle est totalement mise de côté pour favoriser les discussions actuelles. Une chose me semble cependant claire: si les négociations ne tournent pas comme la Corée du Nord le souhaite, nous risquons de voir réapparaître les tensions et de repartir dans un cycle de crise.



Thierry Kellner

Professeur au Département de Science politique de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Thierry Kellner est chercheur au REPI-ULB (Recherche et Etudes en Politique Internationale), à EAST-ULB (Maison des Sciences Humaines) et chercheur associé au GRIP. Ses recherches portent principalement sur la politique étrangère de la République populaire de Chine et, par extension, sur la géopolitique de l’ensemble de l’Asie de l’Est et Centrale. Le conflit intercoréen est l’un des sujets régulièrement abordé dans ses publications

Mars 2018



Mort de Stephen Hawking

Geoffrey Compère

Service de Physique théorique et Mathématique

Rappelez-vous : Mercredi 14 mars

Dans un communiqué de presse, les enfants de Stephen Hawking annoncent sa mort à l'âge de 76 ans : « Nous sommes profondément attristés par la mort de notre père aujourd'hui. C'était un grand scientifique et un homme extraordinaire dont l'oeuvre et l'héritage persisteront pour de nombreuses années. »

Auteur de «Une brève histoire du temps, du big bang aux trous noirs», l'astrophysicien britannique a marqué la communauté scientifique, notamment avec son paradoxe de l'information, qui oppose les lois de la mécanique quantique à celles de la relativité générale. Clin d'œil de l'histoire: Stephen Hawking se réjouissait d'être né un 8 janvier, date de la mort de Galilée. Il est décédé un 14 mars, jour de la naissance d'Albert Einstein.

Stephen Hawking était un spécialiste des trous noirs. Il étudiait la physique fondamentale, comme vous Geoffrey Compère. Comment expliquer ce qu'est cet objet qui vous fascine ?

” Pour bien comprendre, il faut repartir de la théorie de la gravitation d'Albert Einstein. C'est lui qui pose un des concepts-clés de la physique fondamentale: celui de la théorie de la relativité générale. L'idée, c'est que l'espace et le temps se déforment lorsqu'il y a de l'énergie et en particulier de la masse. Imaginez un drap tiré: si on y pose un objet, le drap ploie. De même, l'espace se courbe autour des étoiles et aussi un peu autour de la Terre. Pour un trou noir, cette déformation est tellement gigantesque que l'espace se déchire en son centre. C'est ce qu'on appelle la singularité. Tout autour, il existe une zone de non-retour qu'on appelle l'horizon. Lorsqu'on franchit l'horizon d'un trou noir, l'attraction est trop forte et on y tombe inexorablement... Les étoiles sont maintenues en équilibre grâce à deux forces exactement opposées : la gravité qui tend à faire effondrer l'étoile sur elle-même et la fusion nucléaire, ce feu qui l'anime. Lorsqu'une étoile plus massive que le soleil a fini de brûler son carburant, l'hydrogène, l'étoile meurt. Elle s'effondre sur elle-même. Son poids est tel que l'espace se déforme jusqu'à former un trou noir. Il est l'objet le plus dense de l'univers.

Comment s'assurer de bien comprendre ce qu'est cet objet... en restant dans la théorie ?

” Les trous noirs n'émettent pas de lumière... ils sont noirs! Mais des étoiles tournent autour d'eux: c'est ce qui permet de détecter leur présence. C'est ainsi que nous pouvons affirmer qu'au centre de notre galaxie, la Voie Lactée, se trouve un trou noir de 4 millions de fois la masse du soleil: «Sagittarius A*». Il est le trou noir connu le plus proche de nous, mais il est beaucoup trop loin pour qu'on imagine s'y rendre. La compréhension des trous noirs est donc d'abord mathématique. En tant que théoricien, c'est ce qui passionnait Stephen Hawking. C'est ainsi qu'il a découvert dans les années 1970 que ces objets obéissent aux lois de la thermodynamique: les trous noirs ont une

température, ils dégagent de la chaleur... et ne sont donc pas totalement noirs! C'est cet effet qui est désormais connu sous le nom de «radiation de Hawking».

Cette radiation implique que les trous noirs ont une entropie. L'entropie, c'est la mesure du désordre. Prenons l'exemple de l'état d'une chambre. Bien rangée, son entropie est faible. Sens dessus-dessous, son entropie est élevée. L'entropie est proportionnelle au volume de la chambre. Les travaux de Hawking et de son contemporain Jacob Bekenstein ont montré qu'un trou noir a une entropie proportionnelle non pas à son volume mais à l'aire de son horizon! Un bouleversement pour la physique fondamentale.

Quelles sont les perspectives de «l'héritage Hawking» ?

” Les portes ouvertes sont immenses. La radiation de Hawking a mené à un paradoxe, toujours ouvert à ce jour. Puisque le trou noir chauffe, alors il s'évapore. L'information tombée à l'intérieur doit être retransmise à l'extérieur. Pourtant, d'après les calculs du physicien, l'information ne peut pas en sortir car la radiation de Hawking ne dépend pas des détails de ce qui est tombé... Alors, soit c'est la relativité générale d'Einstein, soit ce sont les lois de la physique microscopique qui doivent être modifiées pour réconcilier ces deux points de vue. C'est le «paradoxe de l'information» de Hawking. Enormément d'idées foisonnent à ce sujet ces dernières années. Grâce à ses contributions capitales à la physique fondamentale, Stephen Hawking est parvenu à populariser la physique fondamentale avec beaucoup de finesse et de poésie, tout en menant son combat contre la maladie de Charcot. Il a marqué l'histoire de la Science.



Geoffrey Compère

Geoffrey Compère est chercheur qualifié FNRS dans le service de Physique théorique et Mathématique, de la Faculté des Sciences. Ses intérêts de recherche portent sur les trous noirs, les ondes gravitationnelles, la théorie des cordes, la gravité... Il est lauréat du Conseil européen de la recherche: son *ERC Starting Grant* vise à construire un modèle holographique d'un trou noir extrêmement tournant. Geoffrey Compère est par ailleurs membre du *Gravitational Wave Centre*.

Avril 2018



La bulle du bitcoin explose

Kim Oosterlinck

Centre Emile Bernheim



Rappelez-vous : Jeudi 12 avril

Plusieurs journaux titrent sur la chute de valeur du bitcoin: après un pic à presque 20.000\$ (USD) en décembre 2017, sa valeur a chuté de 65% en quelques mois.

Créé en 2009, le bitcoin est l'une des premières «crypto-monnaies», ou «monnaies virtuelles». La technologie innovante qui l'accompagne – le protocole blockchain – garantit la sécurité des transactions.

De 2015 à 2018, son cours a été multiplié jusqu'à près de 60 fois. Le 1er novembre 2018, le cours du bitcoin s'élevait à 5597€, soit 6382\$. Malgré l'engouement récent, les bitcoins en circulation ne représentent qu'une infime partie des capitaux dans le monde.

Kim Oosterlinck, plusieurs journaux ont titré que la chute de la valeur du bitcoin en avril dernier était «la bulle la plus violente de l'histoire». Qu'en pensez-vous ?

” Au travers de l'histoire, il y a en effet eu plusieurs effondrements subits du prix d'actifs divers, qualifiés de «bulles». L'exemple le plus connu est la bulle des bulbes de tulipes au 17ème siècle, mais il y a aussi eu des bulles autour des actions de chemin de fer, des bicyclettes, de la radio et des télécommunications – ayant contribué à la crise financière de 1929 – etc. Le point commun, c'est qu'il s'agissait à chaque fois d'une innovation technologique pour l'époque. On remarque également que les bulles sont aussi corrélées à l'apparition d'une nouvelle technologie financière. Le bitcoin correspond à ces deux critères, auquel il faut ajouter sa nature volatile. La chute subite des prix du bitcoin début 2018 partage donc certains des critères de bulles connues.

Comment expliquer cette chute subite du cours du bitcoin, alors que sa valeur ne cessait d'augmenter auparavant ?

” C'est très difficile de définir ce qui provoque subitement la chute d'un actif financier, bitcoin ou autre. Il n'existe pas de théorie claire aujourd'hui. Les attaques et piratages de plusieurs plateformes d'échange de bitcoin ont certainement joué un rôle déclencheur. Il y aura très probablement d'autres bulles liées aux monnaies virtuelles, bitcoin ou autre. Quant à savoir quand... C'est impossible!

Justement, plusieurs autres monnaies virtuelles ont vu le jour: darkcoin, etherium, lightcoin... Sont-elles semblables au bitcoin ? Sont-elles intéressantes ?

” Il existe en effet une grande concurrence dans le secteur des monnaies virtuelles aujourd’hui. Elles sont basées sur le même principe fondateur que celui du bitcoin: elles représentent une valeur d’échange pur, sans produit «physique» derrière. Toutes ne se comportent pas comme le bitcoin et réagissent différemment aux fluctuations du marché: c’est donc un avantage pour les investisseurs qui souhaitent diversifier leur portefeuille d’actifs. En revanche, elles sont toutes soumises aux mêmes risques de fraudes: monnaie non soutenue par une banque centrale, plateforme d’échange frauduleuse, etc. Le secteur des monnaies virtuelles n’est en effet actuellement pas contrôlé.

La question de la législation est l’une des questions centrales pour l’avenir des monnaies virtuelles actuelles, dont le bitcoin...

” Oui, car cela pourrait porter un coup dur à l’attractivité du bitcoin, qui est justement de ne pas être contrôlé et ne pas dépendre du marché financier classique – avant de devenir un actif financier à part entière, le bitcoin servait notamment à se procurer des objets illicites ou à blanchir de l’argent, rappelons-le. Plusieurs banques centrales ont déjà manifesté un intérêt envers la technologie blockchain et pourraient vraisemblablement lancer leur propre monnaie virtuelle. Celle-ci aurait l’avantage d’être contrôlée et avalisée par un acteur officiel, contrairement aux autres monnaies virtuelles actuellement en circulation.

La technologie blockchain intéresse donc les acteurs financiers, mais pas seulement...

” L’innovation de la technologie blockchain est de garantir les transactions: elles ne peuvent pas être modifiées par des tiers. C’est cette notion d’authenticité, de garantie, qui est novatrice et intéressante. On a ainsi vu des œuvres d’art contenant des codes blockchain associés pour éviter les faux. On peut imaginer aussi que cela intéressera l’industrie du luxe, pour lutter contre les contrefaçons, par exemple. Malheureusement, le blockchain se base sur la résolution d’algorithmes complexes qui nécessitent beaucoup de puissance de calcul. L’énergie nécessaire pour résoudre ces problèmes a été pointée du doigt (les data centers s’occupant des calculs des bitcoins consommeraient autant d’électricité que 159 pays réunis – NDLR, source : Le Soir). C’est la face sombre de cette nouvelle technologie, et un autre enjeu à résoudre pour voir son usage se répandre dans le futur.



Kim Oosterlinck

Kim Oosterlinck est professeur de finance à la Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management et chercheur au Centre Emile Bernheim, dont il est le président. Ses recherches portent sur la finance au sens large, les défauts souverains, la finance historique et le marché de l’art. Il a co-écrit avec Marie Brière et Ariane Szafarz (également chercheuses à l’ULB) l’un des premiers articles consacrés au bitcoin du point de vue de l’investisseur. Kim Oosterlinck est par ailleurs Vice-Recteur à la Prospective et au Financement de l’ULB et *Research Fellow* du prestigieux *Centre for Economic Policy Research*.

Mai 2018



Les États-Unis ouvrent leur ambassade à Jérusalem

Anne Lagerwall

Centre de Droit international



Rappelez-vous : Lundi 14 mai

Les États-Unis célèbrent le transfert de leur ambassade à Jérusalem (auparavant à Tel-Aviv), en présence du Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, du numéro deux de la diplomatie américaine, John Sullivan, et d'Ivanka Trump, fille et conseillère du président américain. Seuls quelques pays répondent à l'invitation des États-Unis. Les critiques à l'égard du Président Trump fusent.

Au même moment, les tirs de l'armée israélienne contre les milliers de manifestants rassemblés à Gaza le long de la frontière ont fait au moins 58 morts et plus de 1 350 blessés par balles.

En novembre, Jair Bolsonaro, président d'extrême droite, annonce que le Brésil installera également son ambassade à Jérusalem.

Anne Lagerwall, comment expliquez-vous la décision des États-Unis de déplacer leur ambassade à Jérusalem ?

” Cette décision fait suite à une loi adoptée par le Congrès américain en 1995 et qui stipule que les États-Unis devraient reconnaître Jérusalem dans son ensemble, Est et Ouest, comme étant la capitale d'Israël; et y installer, en toute logique, leur ambassade pour le 31 mai 1999 au plus tard. Mais aucun président des États-Unis n'a jamais appliqué cette loi avant Donald Trump, sous prétexte que cela pouvait mettre en péril les intérêts du pays, une condition qui était d'ailleurs prévue par le texte de la loi elle-même. Tant qu'elle n'était pas appliquée, cette loi ne transgressait pas le droit international. Par contre, sa mise en œuvre le 14 mai 2018, jour du septantième anniversaire de la création de l'État d'Israël, par le président Trump constitue une violation flagrante du droit international.

En quoi cette décision viole-t-elle le droit international ?

” Le droit international ne détermine pas de statut particulier pour Jérusalem mais, en revanche, il détermine une méthode particulière pour le définir: le statut de Jérusalem ne doit pas être imposé par la force, mais doit être négocié; et s'il y a un recours à la force pour l'imposer, les autres États doivent refuser de reconnaître ce statut. Ce principe a été appliqué à de nombreuses reprises à propos de Jérusalem depuis la création d'Israël.

Expliquez-nous...

” En 1967, à la suite de ce qu'on a appelé la guerre des 6 jours qui a permis aux forces israéliennes de prendre le contrôle de Jérusalem-Est, le Conseil de sécurité des Nations Unies a rappelé qu'il était inadmissible de tenter

d'acquérir des territoires militairement. En 1980, alors qu'Israël entend réaffirmer sa souveraineté sur Jérusalem, ce même Conseil invite les États qui y ont établi leurs ambassades à les retirer. Enfin, en 2017, après l'annonce par le Président Trump de sa décision de reconnaître Jérusalem comme étant la capitale d'Israël et d'y installer l'ambassade des États-Unis, c'est ce fondement qui pousse l'Assemblée générale des Nations Unies à rappeler aux États leur devoir de s'abstenir d'établir des missions diplomatiques dans la ville sainte.

Ce principe est une obligation fondamentale du droit international, liée à l'interdiction pour les États de recourir à la force militaire: dès lors que la guerre est interdite, il doit logiquement être interdit d'en approuver les résultats. Sinon, on court le risque d'encourager une «politique du fait accompli» par les États les plus puissants militairement.

Comment alors faire respecter le droit international ?

” Il n'y a pas de police internationale qu'on va pouvoir déployer sur le terrain pour faire respecter le droit international et assurer le retrait de cette ambassade. La force du droit international reste avant tout la force des mots, la force des discours. Ici, par exemple, la Palestine a introduit une instance pour faire condamner les États-Unis devant la Cour internationale de justice (organe judiciaire principal des Nations Unies), dont l'activité est suivie de près par la communauté internationale. Par ailleurs, plus d'une centaine d'États ont fait entendre leur désapprobation et ont maintenu leur ambassade à Tel-Aviv. Les États-Unis se retrouvent donc assez isolés et leurs relations avec la communauté internationale en sont fragilisées.

La désignation de la Palestine à la tête du G77 (groupe des pays en développement) est-elle aussi une manière de marquer son opposition ?

” En principe, pour présider le groupe des 77, un État doit être membre des Nations Unies. Or, pour le moment, la Palestine n'y a qu'un statut d'observateur. Pour être membre des Nations Unies à part entière, la Palestine devrait être proposée par le Conseil de sécurité au sein duquel les États-Unis disposent d'un droit de veto qu'ils n'hésiteront pas à utiliser. En approuvant le choix de la Palestine pour présider le groupe des 77 et en lui accordant les pouvoirs supplémentaires nécessaires pour assurer celle-ci, l'Assemblée générale montre son soutien à l'État palestinien et à sa volonté de jouer un rôle diplomatique important. Cette présidence constitue en outre une défaite pour les États-Unis et Israël qui ont été quasiment seuls à critiquer cette décision. C'est sans doute une manière pour les États de marquer leur désaccord à la position adoptée par les États-Unis.



Anne Lagerwall

Professeure à la Faculté de Droit et de Criminologie, Anne Lagerwall mène ses recherches au sein du Centre de Droit international et de Sociologie appliquée au droit international. Elle étudie notamment la pratique des États relative à l'interdiction qui leur est faite de recourir à la force militaire en droit international et à leur devoir de ne pas reconnaître les situations résultant de violations de cette interdiction.

Juin 2018



Italie: droite populiste au pouvoir

Caroline Close

Centre d'étude de la vie politique, Cevipol



Rappelez-vous : Vendredi 1^{er} juin

En Italie, le gouvernement de Giuseppe Conte est formé, soutenu par une alliance politique inédite entre le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la Ligue (Lega): ensemble, ils totalisent près de 56% des sièges de la Chambre des députés.

Souvent appelé «Gouvernement Salvini», du nom du leader de la Ligue du Nord nommé ministre de l'Intérieur et vice-président du Conseil, ce gouvernement renforce un peu plus l'émergence des populismes de droite en Europe...

En octobre, les Belges votent aux élections communales les partis «non-traditionnels» sortent vainqueurs des urnes: Ecolo-Groen et PTB au sud, Vlaams Belang au nord du pays.

Après Fidesz en Hongrie, le PiS en Pologne, voici le gouvernement Salvini en Italie. Caroline Close, comment expliquer cette montée de l'extrême droite et du populisme en Europe ? La comparaison avec l'Europe des années 1930 est-elle pertinente ?

” Oui, la comparaison est pertinente. Tant en 1930 qu'aujourd'hui, on observe la montée «d'extrêmes» dans un contexte de crise ou de difficultés économiques et sociales. Par ailleurs, ces dernières années, ces partis sont amenés au pouvoir par les urnes. Ils attirent les voix protestataires - mécontents à la fois de leur situation économique, et des élites politiques «traditionnelles» qu'ils perçoivent comme incapables de répondre à leurs attentes et aspirations. Ces élites sont aussi accusées d'être corrompues, de rechercher leur intérêt personnel contre l'intérêt du peuple. Les scandales politiques alimentent ce type de discours.

Toutefois, les comparaisons montrent leurs limites. La montée des extrêmes en Europe dans la première moitié du 20^{ème} siècle (en Italie, en Allemagne, mais aussi en Europe centrale et orientale) s'inscrit après la Première Guerre mondiale, qui a eu des conséquences désastreuses telles que les indemnités de guerre colossales demandées à l'Allemagne ou la perte de certains territoires. En revanche, la crise actuelle fait suite à des périodes plutôt prospères - pensons aux Golden Sixties par exemple, et à plusieurs vagues de démocratisation. En outre, les rivalités entre États européens ont été pacifiées au sein de l'Union européenne, et c'est notamment contre cette institution que se positionnent les partis populistes.

Lors des dernières élections communales belges, les électeurs francophones ont voté pour des partis politiques alternatifs à gauche (Ecolo-Groen, PTB). Pourquoi l'extrême-droite reste-t-elle aussi discrète en FWB alors qu'elle a du succès partout ailleurs ?

” Il y a beaucoup d'éléments qui jouent mais trois me paraissent essentiels. D'abord, la faiblesse organisationnelle du FN wallon. Il n'a jamais réussi à se structurer en une organisation efficace, capable de recruter massivement des membres et sympathisants et de mettre en place, de manière pérenne, des stratégies de campagne et de communication. Ensuite, la faiblesse ou l'absence de parti d'extrême-droite en Belgique francophone ne signifie pas qu'il n'existe pas d'électorat potentiel pour ce genre de formation. L'électeur aux tendances ethnocentristes (c.-à-d., qui se positionne plutôt contre l'immigration) peut se trouver autant dans les couches dites populaires que dans des couches sociales plus élevées ou plus riches, même si son choix ne se portera pas vers les mêmes partis: dans les couches populaires, l'électorat reste encadré par les structures partisans de gauche (PS et PTB) alors que dans les couches sociales plus élevées, les votes ethnocentristes se dirigent vers le MR (et en faible pourcentage et épisodiquement vers le Parti Populaire). Le MR qui, ces derniers mois, évolue de plus en plus vers des positionnements à droite, sécuritaires et ethnocentristes, et suit donc les préférences de cette frange de l'électorat. Enfin, si ces attitudes ethnocentristes sont combinées et renforcées par un fort sentiment nationaliste en Flandre, c'est beaucoup moins le cas parmi les électeurs francophones.

Ces élections communales pourraient-elles être le miroir des fédérales de 2019, avec des votes opposés au nord et au sud du pays ?

” Il est légitime de s'interroger, voire de s'inquiéter, des résultats du scrutin fédéral de 2019. À ce niveau de pouvoir, la difficulté est de plus en plus grande de former une coalition qui rassemble une majorité de sièges dans les deux groupes linguistiques. Si les projections réalisées en termes de sièges à la Chambre se confirment, la N-VA et le Vlaams Belang pourraient à eux seuls conquérir près de la moitié des sièges néerlandophones. La Suédoise pourrait être reconduite, avec un déficit de représentation du côté francophone encore plus conséquent qu'en 2014, vu la baisse du MR en Wallonie et à Bruxelles. La montée au gouvernement du CDH pourrait pallier quelque peu ce déficit, mais il n'est désormais plus que quatrième parti en Wallonie. Il est donc probable qu'une coalition qui n'est pas soutenue par une majorité de francophones soit à nouveau mise en place, entraînant une nouvelle vague de mécontentement dans l'électorat francophone. Éventuellement, cette insatisfaction pourrait pousser une partie des citoyens francophones à vouloir s'émanciper de la Flandre, et donc souhaiter... le confédéralisme, cher à Bart De Wever.



Caroline Close

Chargée de recherche FNRS, Caroline Close est membre du Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL), en Faculté de Philosophie et Sciences sociales. Elle développe sa recherche principalement sur les thèmes des comportements électoraux, de l'opinion publique et des partis politiques (leur idéologie, leurs membres et organisation). Elle est également chargée d'enseignement en Science politique. En 2018, elle a co-dirigé l'ouvrage «Liberal parties in Europe».

Juillet 2018



Méditerranée meurtrière pour les migrants

Federica Infantino

Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité, GERME



Rappelez-vous : Vendredi 6 juillet

L'Agence des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR) annonce qu'en 2018, plus de 46.000 migrants ont rejoint les côtes européennes en traversant la Méditerranée, soit cinq fois moins que pendant les six premiers mois de 2016.

Mais si le nombre de passages a diminué, en revanche, ces traversées sont plus meurtrières qu'elles ne l'ont jamais été. Au premier semestre 2018, une personne sur 19 tentant de traverser la Méditerranée y a trouvé la mort.

La Méditerranée est au centre des questions migratoires qui devraient constituer un des thèmes majeurs de la campagne électorale européenne en 2019. Que disent les chiffres des traversées, Federica Infantino ?

” Il faut manier les chiffres avec beaucoup d'attention: comptabiliser une migration irrégulière est par définition complexe. Néanmoins, si on compare les chiffres disponibles quant au nombre de traversées entre 2015 et 2018, on voit qu'il diminue. On observe aussi que les routes ont changé: il y a 10 ans, le détroit de Gibraltar était un objectif pour les migrants; à partir de 2015, les traversées se sont faites plutôt par l'est de la Méditerranée, vers la Grèce et la Turquie; puis vers l'Italie et en 2018, en majorité vers l'Espagne.

Comment expliquer ces changements de routes ?

” En 2015, la provenance des migrants, en majorité syriens, s'est traduite sur cette route de l'est de la Méditerranée. En réalité, les routes se déplacent en réaction aux contrôles des frontières opérés. Si une frontière se ferme, les migrants vont ailleurs. Une fois que l'on quitte son propre pays, on apprend les stratégies de passage et les chemins à parcourir en progressant.

Si les traversées ont diminué en 2018, en revanche, la Méditerranée n'a jamais été aussi meurtrière: au premier semestre 2018, 1 migrant sur 19 a perdu la vie en mer. Comment l'expliquer ?

” Là aussi, c'est une conséquence du renforcement des contrôles frontaliers. Si la traversée est plus compliquée et plus dangereuse, les risques augmentent et les coûts aussi. Tout cela se traduit par un renforcement de l'économie informelle du passage: les passeurs clandestins demandent plus d'argent aux migrants; le commerce devient de plus en plus lucratif... Si l'objectif de l'Europe est la disparition des passeurs et des arrivées irrégulières, alors, la meilleure méthode est d'autoriser la traversée légale et de gérer les arrivées. Et face à ceux qui s'inquièteraient d'une arrivée massive de migrants, il faut rappeler que nous ne vivons pas dans une Europe du laisser-faire, l'État contrôle ses frontières.

Plusieurs dirigeants européens ont lancé l'idée de «plateformes de débarquement» sur le pourtour méditerranéen africain. Comment réagir à cette proposition ?

” C'est l'idée du contrôle à distance: on déplace la frontière en incluant des tiers, en l'occurrence ici les pays voisins tels que le Maroc, la Tunisie ou la Lybie. Ça peut paraître une solution pour éviter les traversées meurtrières; mais le risque est aussi de laisser à d'autres le souci de gérer la migration. Et bien sûr, la première condition est que ces tiers soient d'accord; ce qui, ici, n'est pas le cas. Les discours sécuritaires, humanitaires ou utilitaristes se focalisent toujours sur les migrants; mais la question fondamentale est plutôt quelle Europe voulons-nous? Veut-on empêcher la mobilité des gens, des biens, des services, des capitaux, des idées, des images? Une Europe verrouillée ou une Méditerranée cadenassée, ça n'a jamais existé, sans doute parce que ce n'est pas réalisable ni souhaitable.



Federica Infantino

Chargée de recherche FNRS, Federica Infantino est membre du GERME (Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité), en Faculté de Philosophie et Sciences sociales. Ses recherches s'intéressent aux acteurs et aux organisations qui mettent en oeuvre le contrôle des migrations et des frontières; le transfert de pratiques; et l'inclusion d'acteurs non-étatiques et en particulier d'entreprises privées.

Août 2018



Effondrement d'un pont à Gênes

Arnaud Deraemaeker

BATir, Building, Architecture & Town Planning



Rappelez-vous : Mardi 14 août

A Gênes, en Italie, le viaduc de l'autoroute A10 s'écroule.

Une portion de 200 mètres de béton s'écrase sur un quartier habité, emportant avec elle les automobilistes. On compte 43 morts et de nombreux blessés.

La catastrophe pointe le problème global de la maintenance des ponts, viaducs et tunnels en béton. Édifiées il y a une cinquantaine d'années, de nombreuses constructions se trouvent dans un état critique...

En août dernier, le pont Morandi à Gênes s'effondrait. Arnaud Deraemaeker, qu'a mis en évidence cette catastrophe ?

” Cette catastrophe pointe un vrai problème de maintenance des constructions en béton. On en parle depuis quelques années sans vraiment s'y atteler concrètement. La plupart des ponts en béton datent des années '60-70. Avec une durée de vie estimée à 50 ans, on arrive aujourd'hui à un moment critique. Le problème est d'autant plus important que les charges et le nombre de véhicules ont fortement augmenté ces dernières années.

En Belgique, suite à la catastrophe de Gênes, une quarantaine de ponts ont été signalés dans un état critique. Doit-on craindre une catastrophe similaire ?

” Je ne suis pas devin, mais je sais que des fissures, la dégradation du béton ou même des problèmes d'instabilité ont été constatés sur de nombreux ouvrages. Cela signifie que d'importantes rénovations doivent être réalisées rapidement afin de garantir la sécurité des usagers de la voirie. Ces travaux de maintenance sont souvent envisagés à travers une politique à court terme. Face à l'urgence, ils reviennent très cher, surtout en raison du manque d'entretien au cours des années précédentes. Ils causent également de nombreux problèmes de mobilité. L'exemple de la destruction du viaduc de Meiser révèle bien cette problématique.

Quelle solution durable pourrait être envisagée face à l'état critique de nos ponts ?

” Une maintenance prédictive des constructions en béton pourrait constituer une véritable solution. Elle mesure, au cours des années, l'état de dégradation du pont et permet de prédire son évolution afin de planifier l'entretien de manière optimale. Cette maintenance mesurée offre l'avantage d'allonger la durée de vie des constructions et limite le coût des travaux, en prenant des mesures dès qu'un problème est détecté et avant que celui-ci ne devienne critique pour l'ouvrage.

Actuellement, la maintenance des constructions en béton est réalisée par des personnes qui observent les différents signes de dégradation. Existe-t-il des moyens de surveillance plus technologiques ?

” Il existe aujourd'hui de nombreux types de capteurs qui peuvent être intégrés aux structures de génie civil pour suivre l'état du pont, mais il manque cruellement d'algorithmes pour interpréter les données collectées. L'enjeu actuel est donc de développer un système intelligent d'analyse de ces données. Dans cette idée, je développe avec mon équipe le projet Tweetcon qui vise à proposer des capteurs connectés d'ici 1 à 2 ans. Ils seront directement intégrés dans le béton et donneront des informations en temps réel sur l'évolution de son état. Les informations seront récoltées et envoyées sur un portail internet, ils indiqueront les fissures, le taux d'humidité, etc. Depuis peu, on remarque un changement dans les moyens accordés à la maintenance. Les gestionnaires tendent à reporter la responsabilité de la maintenance sur les entrepreneurs, en l'incluant dans les appels d'offre. Les entrepreneurs s'intéressent donc davantage aux techniques de maintenance intelligente basée sur ces capteurs, afin de réduire le coût et d'être plus attractifs que les concurrents.



Arnaud Deraemaeker

Professeur à l'École Polytechnique de Bruxelles, Arnaud Deraemaeker est chercheur au sein du service BATir - Building Architecture & Town Planning. Ses intérêts de recherche portent sur la dynamique des structures, l'amortissement des vibrations et le contrôle de l'état de santé des structures à partir de mesures dynamiques. Il supervise notamment le projet spin-off «TweetCon» visant à développer, avec le soutien de la Région de Bruxelles-capitale, un kit de diagnostic pour les structures en béton, entièrement automatisé.

Septembre 2018



Dépénalisation de l'avortement

Anne-Sophie Crosetti

Striges (Maison des Sciences humaines) & METICES



Rappelez-vous : Mercredi 19 septembre

La commission de la justice de la Chambre approuve la proposition de loi qui sort du Code pénal l'interruption volontaire de grossesse mais ne la dépénalise pas: un vote des quatre partis de la majorité, soutenus par le CDH, contre l'opposition. Quelques jours plus tard, la Chambre votera la loi: 84 voix pour, 39 contre et 5 absentions.

Les centres de plannings familiaux, le mouvement laïc ou encore les associations de défense des droits des femmes expriment leur déception. Après des mois de débats, et contre l'avis de nombreux experts auditionnés au Parlement, la loi est à peine modifiée; et les poursuites pénales aux «contrevenants» restent possibles.

“Dépénalisation de l'avortement: une supercherie”, titrait l'éditorialiste en chef du journal Le Soir, Béatrice Delvaux. Anne-Sophie Crosetti, rappelez-nous pourquoi la dépénalisation de l'avortement a soulevé critiques et déceptions.

” La loi sur l'IVG de 1990 autorisait l'avortement sous certaines conditions, mais en le laissant dans le code pénal. Même si les poursuites pénales ont été rares lorsque les conditions n'étaient pas respectées, symboliquement, la loi faisait de l'avortement non pas un droit mais bien une exception, moralement condamnable. Or, après des mois de débats, aujourd'hui, l'avortement n'est toujours pas un droit en Belgique: qui a recours à ou qui a réalisé une IVG en dehors des conditions fixées par la loi peut toujours faire l'objet de poursuites pénales. Dans les faits, l'avortement n'est donc pas «dépénalisé». Les conditions ont peu évolué entre la loi de 1990 et celle de 2018. De nombreux experts demandaient notamment d'allonger le droit à l'IVG, à l'instar des Pays-Bas ou du Royaume-Uni, restreint à 12 semaines en Belgique; mais ils n'ont pas été entendus. Pourtant, chaque année, 500 à 1000 femmes doivent se faire avorter à l'étranger parce qu'elles ont dépassé le délai légal belge. La nouvelle loi est très critiquée parce que paternaliste, culpabilisante pour les femmes, moralisante...

La Belgique était-elle précurseur en 1990 ?

” Non puisqu'en 1990, dix-huit pays de l'Union européenne avaient déjà légiféré sur l'avortement et l'autorisaient partiellement. En Belgique, la question de l'IVG est posée dès la fin des années 1960; les clivages communautaires et philosophiques sont alors forts, les débats vont durer une vingtaine d'années et aboutir à une loi «compromis». Tout comme en 2018.

La Belgique va-t-elle à contre-courant de l'Europe ?

” Non, il y a dans toute l'Europe un retour des forces conservatrices sur l'avortement et plus globalement sur toutes les questions de sexualité. En France, dès 2013, la Manif pour tous conteste le droit à l'avortement. Depuis 2015, en Espagne, les mineures d'âges doivent avoir l'autorisation de leurs parents pour demander une IVG. Au Portugal, les frais liés à l'intervention reviennent aux femmes. En Italie, plus de 70% des médecins se déclarent objecteurs de conscience et refusent de pratiquer l'IVG. On le voit, même si la loi l'autorise, en pratique, en 2018, cela peut être compliqué d'avoir recours à l'avortement.

La loi sur l'avortement à peine sortie, un nouveau débat s'est engagé au Parlement belge: la reconnaissance de l'enfant sans vie.

” En effet, certains observateurs ont d'ailleurs parlé de troc: on aurait voté la loi sur l'IVG à condition de reconnaître ce droit à inscrire à l'état civil un enfant né sans vie. La loi belge permet déjà une reconnaissance légale de l'enfant né sans vie, à partir du 180ème jour de grossesse. Ici, on ouvrirait ce droit à partir du 140ème jour en plus de l'inscrire à l'état civil. Or, 20 semaines, c'est le délai auquel beaucoup voulaient étendre l'IVG... La question du statut du fœtus pose question; la dimension symbolique est forte; elle peut augmenter le sentiment de culpabilité lors d'un avortement. En Italie, par exemple, le mouvement pro-vie crée des cimetières de fœtus auxquels ils donnent un nom, une tombe.

En 1969 s'affichaient les slogans féministes tels que «Mon corps est à moi» ou «Le privé est politique». En 2019, le combat pour le droits des femmes semble toujours d'actualité.

” Oui. C'est bien sûr moins dangereux de subir une IVG aujourd'hui que ce l'était dans les années '60. Et heureusement, la place des femmes dans la société a évolué en 50 ans. Mais il reste encore beaucoup de combats à mener - #MeToo en est une illustration - pour asseoir les droits des femmes dans leur diversité de profils et parcours; d'autant plus qu'on assiste à un retour conservateur en Europe. En 2019, la voix des femmes mais aussi celle des personnes LGBT se feront sans doute entendre.



Anne-Sophie Crosetti

Aspirante FNRS en Faculté de Philosophie et Sciences sociales, Anne-Sophie Crosetti est en quatrième année de thèse de doctorat. Sous la direction de Valérie Piette et de Guy Lebeer, elle étudie les plannings familiaux d'origine catholique en Belgique, sur la période 1960-2000. Son projet s'inscrit dans l'Action de Recherche Concertée (ARC) «Une spécificité belge? Révolution sexuelle et (dé)pilarisation de 1960 à 2000. Une contribution à l'histoire de la transformation des normes de genre et de sexualité».

Octobre 2018



Prix Nobel à deux immunologistes

Stanislas Goriely

Institut d'Immunologie médicale, IMI



Rappelez-vous : Lundi 1^{er} octobre

Le prix Nobel de Médecine est décerné à deux chercheurs en immunologie, l'Américain James Allison et le Japonais Tasuku Honjo, «pour leur découverte du traitement du cancer par inhibition de la régulation immunitaire négative».

Le système immunitaire «surveille» l'organisme de façon permanente et prévient l'apparition des tumeurs. Lorsqu'un cancer se développe malgré tout, les cellules immunitaires sont présentes mais n'arrivent plus à combattre les cellules tumorales. Les approches d'immunothérapie, récompensées par le prix Nobel de cette année, nous montrent qu'il est possible de réveiller ces réponses et dans certains cas, d'éradiquer les tumeurs de façon spectaculaire. Mais ces approches ne fonctionnent pas pour tous les cancers ni chez tous les patients... C'est un des défis de la recherche fondamentale aujourd'hui.

Ces dix dernières années, l'immunologie a été l'un des domaines de recherche les plus dynamiques en médecine fondamentale. Stanislas Goriely, pourriez-vous nous rappeler comment cela a commencé ?

» A ses prémices, l'immunologie était intimement liée à la microbiologie et à la théorie des «germes». La découverte des premiers vaccins et des microbes responsables des maladies infectieuses représente les fondements de la recherche dans ce domaine. Les premiers jalons, ce sont Edward Jenner et Louis Pasteur qui les ont posés lorsqu'ils ont établi les bases de la vaccination. Lorsque les premiers prix Nobel en immunologie ont été remis au début du XX^{ème} siècle à Elie Metchnikoff et Paul Ehrlich, les découvertes s'enchaînent. De nombreuses notions ont été découvertes lorsque je commençais moi-même ma thèse. En dix ans, beaucoup des dogmes fondateurs de l'immunologie ont été revisités.

Depuis, le domaine est en effervescence. Imaginez: non seulement le système immunitaire doit nous protéger contre les infections mais il doit également permettre de cohabiter de façon harmonieuse avec tous les microbes qui composent notre flore interne, de l'intestin ou de la peau. L'organisme n'est pas uniquement composé des cellules du corps, mais aussi de tous les microbes avec lesquels nous cohabitons pour survivre.

Cette découverte majeure a provoqué un changement de regard sur l'ensemble de la médecine. Elle nous a permis de comprendre que notre système immunitaire est «éduqué» par tous les microbes qu'il rencontre au cours de la vie et même par ce que nous mangeons! Remodelé en permanence, ce système est encore bien plus complexe qu'on ne le pensait il y a juste dix ou quinze ans.

Cela veut-il dire que toutes nos maladies sont reliées à l'immunologie ?

” Étant donné que son rôle est de maintenir l'équilibre de l'organisme, on s'aperçoit maintenant que le système immunitaire a un rôle à jouer dans la plupart des maladies qui touchent l'homme: infections, allergies, maladies auto-immunes et inflammatoires, mais aussi maladies neurodégénératives, cardio-vasculaires ou encore dans le cancer. On sait que le système immunitaire «surveille» l'organisme contre l'apparition de cellules tumorales. Mais les tumeurs s'adaptent et contournent ces réponses, de sorte qu'elles ne sont pas toujours efficaces. C'est là que James Allison et Tasuku Honjo ont innové. Allison eut l'idée d'interférer avec un «frein» de cette réponse qui empêche nos lymphocytes T de combattre les cellules tumorales – la molécule CTLA-4. Il a ainsi réveillé des cellules qui étaient déjà présentes mais qui ne pouvaient exercer leurs fonctions anti-tumorales. Honjo, quant à lui, a découvert un autre de ces freins: la molécule PD1. Depuis ces découvertes, l'immunologie et tout le domaine de la cancérologie sont en émoi: les possibilités de combinaisons entre les approches conventionnelles et les différentes cibles d'immunothérapie sont quasiment sans limites !

Quelles sont les promesses de l'immunothérapie du cancer ?

” On sait qu'il est désormais possible d'agir de façon efficace sur le système immunitaire pour combattre les cancers. Le défi désormais, c'est d'arriver à définir précisément quand utiliser ces approches et de prévenir les effets secondaires... On ne comprend toujours pas vraiment pourquoi elles sont efficaces chez certains patients et pas chez d'autres. Pour cela, il reste encore beaucoup de recherches fondamentales à réaliser. Mais le système immunitaire est désormais... partout. C'est un véritable changement de paradigme. Tout ce qu'on savait jusqu'à aujourd'hui peut être revisité par le prisme de l'immunologie. C'est foisonnant... et passionnant!



Stanislas Goriely

Maître de Recherche auprès du FNRS, Stanislas Goriely travaille à l'Institut d'Immunologie médicale (IMI) de la Faculté de Médecine de l'ULB. Ses intérêts de recherche portent sur l'immunologie et la régulation des gènes. Plus précisément, il étudie les mécanismes moléculaires impliqués dans le contrôle de l'inflammation et de la différenciation des lymphocytes cytotoxiques T en vue de développer de nouvelles approches thérapeutiques.

Novembre 2018



G20 en Argentine

Alicia Dipierri

Centre européen de recherche en microfinance, CERMI



Rappelez-vous : Vendredi 30 novembre

Le 13ème sommet annuel du G20 démarre à Buenos Aires, en Argentine. Parmi les priorités de ce sommet: l'agriculture durable, avec un accent sur la productivité des sols sans nuire à l'environnement. Les pays du G20 abordent la question de l'alimentation durable, sous le regard de la préservation des terres agricoles, notamment au travers de l'équilibre public-privé.

La thématique de l'alimentation durable a été discutée lors du G20 en Argentine. En quoi est-ce si important, Alicia Dipierri ?

” L'alimentation durable garantit l'égalité alimentaire aux futures générations, tant au niveau social qu'économique. L'enjeu actuel est donc de savoir comment nourrir la population croissante tout en préservant l'environnement. Cette année, la thématique a été abordée sous l'angle de la préservation des terres agricoles, à travers la collaboration des secteurs public et privé. Elle s'envisage autour de deux constats: d'une part, la consommation augmente dans les pays à bas et moyen revenu ainsi que dans le domaine des biocarburants; d'autre part, la production révèle des taux de rentabilité très bas dus à la détérioration de la biodiversité dans certaines zones.

Quelles sont alors les pistes à privilégier en termes d'agriculture ?

” Le système de l'agriculture intensive, qui s'est imposé après la deuxième guerre mondiale, n'est pas tenable à long terme. Sa mise en oeuvre épuise les ressources naturelles et pollue considérablement dans sa logique de distribution. L'agroécologie pourrait être une alternative: elle se concentre sur une production locale, tout en intégrant une démarche globale. Elle contribue à la décentralisation du pouvoir et inclut les acteurs pauvres du système alimentaire, comme les petits producteurs.

L'agroécologie est-elle applicable dans des pays d'Afrique, par exemple, connus pour un taux élevé de population et un niveau bas de production par unité ?

” Certains experts estiment que l'agroécologie, en tant que système basé sur l'équilibre entre ressources du sol et apport des cultures est totalement pertinente en Afrique. D'autres experts estiment que cette approche n'est pas adaptable partout. Pour le moment, aucun accord n'a été trouvé sur les moyens à mettre en place concrètement.

Même si notamment la divergence des intérêts rend la transition vers l'alimentation durable agricole difficile, peut-on néanmoins être optimiste ?

” Oui, on observe différents signes positifs. Certaines entreprises se dirigent déjà vers une approche plus durable. De nombreux consommateurs, principalement dans les pays développés, exigent des produits alimentaires issus de l'agriculture durable. Je pense notamment à la coopérative BEES coop à Bruxelles. Par ailleurs, des chercheurs du CEESE de l'ULB, viennent de terminer une étude sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'une entreprise soit durable au niveau écologique et sociale. Enfin, le projet d'étude Food4Sustainability, auquel j'ai participé, a présenté récemment des données intéressantes sur les différents aspects de l'alimentation durable à mettre en place. Pour moi, il est temps d'accélérer cette transition vers la durabilité. Nous devons mieux cerner les différents aspects de la production alimentaire, tant la production et la distribution que la consommation. Lorsque que nous pourrons dire ce qui est produit, distribué et consommé localement en garantissant à tous de la nourriture, nous serons proches d'atteindre un système alimentaire durable.



Alicia Dipierri

Alicia Dipierri est aspirante FNRS au sein du CERMi - Centre européen de recherche en microfinance, Faculté Solvay Brussels School of Economics and Management. Son projet de thèse, sous la co-supervision de Marek Hudon et Tom Dedeurwaerdere est d'étudier les changements comportementaux induits dans un système alimentaire en transition vers le développement durable. Plus précisément, elle mène trois études de cas qui nourriront sa réflexion: auprès d'agriculteurs argentins, dans des entreprises belges et dans des communautés namibiennes.

Décembre 2018



La COP 24 et les enjeux climatiques

Romain Weikmans

Centre d'Études du développement durable

Rappelez-vous : Mercredi 12 décembre

Cela fera trois ans jour pour jour que les États parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont adopté à l'unanimité l'Accord de Paris. Cet accord avait entériné l'ambition de limiter la hausse de la température globale «bien en-deçà de 2°C» et de «poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C» par rapport au niveau préindustriel.

L'Accord de Paris repose sur un mécanisme dit de «pledge and review» par lequel chaque État annonce les efforts qu'il est prêt à accomplir pour lutter contre le changement climatique; les différents engagements des pays de la planète sont ensuite régulièrement additionnés et évalués au regard des objectifs de limitation du réchauffement. Ce mécanisme est censé encourager les États à renforcer l'ambition de leurs politiques de réduction des émissions.

En ce mois de décembre, la COP 24 est en cours: quels en sont les enjeux, Romain Weikmans ?

” L'accord de Paris, adopté lors de la COP 21, définit de façon très générale les éléments d'une nouvelle gouvernance internationale pour le climat. La COP 24 est importante dans la mesure où les négociations sur les modalités concrètes de la mise en œuvre de cet accord sont censées y aboutir. Il s'agit par ailleurs d'évaluer dans quelle mesure les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre annoncés jusqu'à présent par les différents pays placent la planète sur une trajectoire compatible avec cet accord, notamment à la lumière des conclusions du récent rapport du GIEC sur un réchauffement de 1,5°C.

Que faut-il retenir de ce rapport du GIEC ?

” Ce rapport met en évidence le fait que la limitation du réchauffement planétaire à 1,5°C par rapport à la période préindustrielle est toujours géophysiquement possible. Dit autrement: les émissions passées de gaz à effet de serre ne nous engagent pas encore irrémédiablement dans un réchauffement de 1,5°C. Mais à mon sens, la touche d'optimisme s'arrête là. Nous en sommes déjà à 1°C de réchauffement. Et lorsqu'on se rend compte de la rapidité et de l'ampleur des transformations socioéconomiques qui seraient nécessaires à l'échelle mondiale pour réduire suffisamment les émissions, on réalise qu'il est tout à fait illusoire de penser que cet objectif sera atteint. Il faut bien comprendre que ce rapport du GIEC résulte d'une commande des différents pays de la planète lancée suite à des demandes insistantes de la part d'États extrêmement vulnérables au changement climatique. Ceux menacés de submersion par la montée des océans, notamment. Ce rapport, établi par des scientifiques, a donc une importante portée politique.

Que représente une hausse de +1,5°C et quelles sont les conséquences ?

” Intuitivement, une augmentation de 1,5°C peut paraître assez insignifiante, alors que les variations de température qu'on peut observer lors d'une journée dépassent très souvent les 10°C. Si on prend en compte les moyennes planétaires, une différence de seulement 0,5°C est pourtant capitale. Le rapport spécial du GIEC met par exemple en évidence le fait qu'une augmentation de 1,5°C engendrerait la disparition de 70 à 90% des récifs coralliens tropicaux. Une augmentation de 2°C mènerait à la disparition de 99% de ces récifs. À l'échelle mondiale, les moyens de subsistance de 500 millions de personnes dépendent aujourd'hui de ces écosystèmes.

Agir est-il encore possible ?

” La situation est grave et il faut pouvoir le dire... et l'entendre. On observe déjà de nombreux impacts. Les émissions passées et actuelles de gaz à effet de serre nous entraînent dans un niveau de réchauffement qui aura des conséquences dramatiques pour de nombreux êtres humains et non-humains. Cela dit, bien des pertes et des souffrances peuvent encore être évitées. Tous les leviers doivent être mobilisés, tant à l'échelle individuelle que collective. Il est d'ailleurs stérile de chercher à opposer ces deux niveaux, puisqu'ils se renforcent mutuellement. La consommation de viande et le transport aérien sont deux leviers qu'il est assez facile pour les citoyens d'activer et qui ont des effets importants en matière de réduction des émissions des individus. Les citoyens doivent aussi exiger et soutenir des politiques publiques permettant de réduire rapidement les émissions. La question de la préparation, de l'adaptation aux impacts du changement climatique est également cruciale. Celle du soutien à apporter aux populations les plus vulnérables aux effets du changement climatique – dans notre pays ou ailleurs – l'est tout autant.

Il faut donc espérer que ce rapport spécial du GIEC poussera les différents pays de la planète à annoncer un renforcement de l'ambition de leurs promesses de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il faut aller plus loin, car lorsqu'on fait la somme des engagements actuels d'atténuation des émissions, on arrive pour l'instant à un réchauffement de l'ordre de 3°C. Un tel niveau de réchauffement modifierait assez radicalement notre planète.



Romain Weikmans

Chargé de recherches du FNRS, Romain Weikmans poursuit ses travaux au sein du Centre d'Études du développement durable, en Faculté des Sciences. Il s'intéresse en particulier à la gouvernance internationale du changement climatique et à l'intégration de l'environnement dans la coopération au développement. Il est, entre autres, Vice-Président du Groupe de Travail 'Énergie-Climat' du Conseil Fédéral du Développement Durable. Romain Weikmans enseigne en Faculté des Sciences de l'ULB et à Sciences Po Lille.